

AIPR Concepteur

L'AIPR est une formation obligatoire pour toute personne qui intervient à proximité de réseaux aériens ou enterrés (gaz, électricité, télécoms, eau...), notamment lors de travaux publics, de terrassement ou de maintenance.

L'AIPR est obligatoire depuis le 01/01/18 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées).

Durée : 7.00 heures (1.00 jour)

Profils des apprenants

- Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

Prérequis

- maîtrise écrite et orale du français
- Aptitude médicale au poste (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession)
- Être âgé de plus de 18 ans

Accessibilité et délais d'accès

EUREKA met en place des actions de formation directement au sein des entreprises.

De fait, si des personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de ces actions d'enseignement, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour la participation de la personne à la session de formation et de mettre à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation.

Dans le cas d'une sollicitation directe par une personne en situation de handicap, il est possible de nous contacter pour que nous étudions les possibilités d'adaptations ou que nous orientions la personne vers un réseau de référent qui pourra prendre en charge cette demande.

Le nombre de participant à cette formation est compris entre 2 et 10 stagiaires.

Le délai d'accès pour cette formation est de 1 semaine

La durée de validité pour cette formation est de 5 ans.

Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction de nos apprenants sur la formation AIPR concepteur est de 98%

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre réglementaire
- Maîtriser les procédures DT/DICT
- Identifier les réseaux et évaluer les risques
- Intégrer la prévention dans la phase de conception
- Se préparer à l'examen AIPR Concepteur

Contenu de la formation

- Modèle théorique de la formation AIPR concepteur
 - Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
 - Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
 - Préparation des projets de travaux
 - Investigations complémentaires
 - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)

- Procédures de prévention en amont du chantier
- Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPS
- DT, DICT
- Demande de mise hors tension
- Distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux
- Appréhender les missions de l'AIPR encadrant
 - Rôle, mission et responsabilités de son niveau
 - Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
 - Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
 - Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
 - Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision
 - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
 - AIPR du personnel mis à disposition
 - Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
 - Identification des situations dangereuses ou inattendues
 - Règles d'arrêt de chantier
 - Accès aux ouvrages de sécurité
 - Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
 - Préparation des relevés topographiques de réseaux
- Appréhender l'AIPR opérateur
 - Rôle, mission et responsabilités de son niveau
 - Principaux types de réseaux souterrains et aériens
 - Risques afférents aux réseaux
 - Les caractéristiques des énergie
 - Les atteintes aux réseaux existants
 - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
 - Compréhension et respect
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages
 - Des signes avertisseurs et indicateurs
 - Des moyens de repérage
 - Du terrain
 - Identification des situations dangereuses ou inattendues
 - Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
 - Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
 - Recommandations en cas d'incident ou d'accident
 - Règle des « quatre A »

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Titulaires des diplômes/titres/certificats requis.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation fournis aux stagiaires (présentations, fiches techniques, documents de synthèse)
- Matériel pédagogique adapté vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc, ordinateurs ou tablettes si nécessaire
- Outils interactifs, études de cas, mises en situation, quiz, jeux pédagogiques, plateformes numériques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

EUREKA

135 impasse du Chasselas
83210 La Farlède
Email : sbru@eureka-competences.fr
Tel : +33955779086



- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Suivi pédagogique assuré tout au long de la formation par l'équipe de formateurs (présence, participation, progression)
- Évaluation des acquis via des questionnaires, des études de cas, des mises en situation ou des exercices pratiques adaptés aux objectifs de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée et les résultats obtenus (le cas échéant)
- Questionnaire de satisfaction à chaud rempli par les stagiaires pour évaluer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs
- Évaluation à froid pour mesurer la mise en application sur le terrain et l'impact professionnel

Prix : Tarif sur devis selon durée et catégorie(s) choisie(s) disponible(s) sur simple demande

À : formation@eureka-competences.fr ou au 09 55 77 90 86

Dernière mise à jour : 28/06/2025